

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR :
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions qu'on n'a pas payées et de restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAPPIÈRE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
21 Août 1874.

Chronique générale.

L'ÉLECTION DU CALVADOS.

L'attitude de la République française et des autres feuilles radicales au sujet de l'élection du Calvados est d'autant plus piteuse, qu'elles avaient donné d'avance à cette élection une importance extraordinaire.

Se croyant sûre du succès, la République française s'écriait, il y a quelques jours, avec cette emphase républicaine qui est toute l'éloquence de M^r Gambetta, son patron :

« L'Empire et la République vont se livrer un combat décisif dans le Calvados. Celui qui l'emportera pourra être considéré comme maître des destinées de la France. Nous sommes assurés de la victoire. »

Nous ne dirons pas que la défaite de la République dans le Calvados soit le triomphe assuré du bonapartisme en France ; mais le journal de M^r Gambetta peut voir, après ses belles objurgations, le cas que l'on fait de lui et de sa république dans un des plus sages départements d'une des plus sages provinces, comme disait M. Thiers.

Et quel n'eût pas été le sort de la République si, au lieu d'un candidat aussi modéré, aussi peu républicain que le bâtonnier des avocats de Pont-l'Évêque, quelque confrère de basoche ou d'estaminet de M^r Gambetta s'était présenté, comme vrai républicain, aux paisibles populations de ce riche département ? La République française aurait connu alors le vrai sentiment des électeurs du Calvados.

Quant à M. Le Provost de Launay, que les journaux bonapartistes de Paris compromettent un peu, il a été élu, avons-nous dit, et c'est l'opinion qui nous revient du département, à cause de son honorabilité, de ses services passés et de ses sentiments religieux, plutôt comme conservateur que comme bonapartiste.

DE LA RECONNAISSANCE DE LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE.

On lit dans le Journal de Paris : « D'après nos renseignements particuliers, la reconnaissance du gouvernement du maréchal Serrano par la France n'est pas encore un fait accompli. Nous attendons de savoir ce que fera l'Angleterre. »

Nous aimons à croire que le Journal de Paris est vraiment officieux dans la note ci-dessus publiée.

Nous doutons tellement que le gouvernement ait consenti à cette reconnaissance, sur l'invitation plus ou moins comminatoire de la Prusse, que nous croyons que les républicains eux-mêmes, s'ils avaient été au pouvoir, auraient eu encore assez de patriotisme, de fierté et d'intelligence pour refuser aux instances de l'ennemi ce qu'il ne demande que pour nuire à la France.

Dans les termes où l'on dit que les puissances étrangères se seraient entendues à reconnaître le gouvernement de Madrid, il n'y a vraiment pas lieu aux feuilles républicaines de tant s'applaudir de ce résultat.

La reconnaissance ainsi convenue s'appliquerait en effet non à la république espa-

gnole, mais au pouvoir de fait du maréchal Serrano. Or, on connaît l'origine de ce pouvoir personnel issu du coup d'Etat du général Pavia.

En approuvant la reconnaissance du gouvernement de Madrid, nos journaux républicains approuvent donc la reconnaissance d'un coup d'Etat.

Les journaux républicains parlent de la reconnaissance du pouvoir établi à Madrid comme d'une chose déjà faite, dont ils félicitent le gouvernement, dont ils se félicitent surtout d'avoir été les promoteurs.

Le Siècle, entre autres, revendique pour les républicains l'honneur d'avoir, les premiers, demandé la reconnaissance de la république espagnole. Nous ne chercherons pas à disputer aux républicains un honneur qu'ils partagent avec les Prussiens. Qui que ce soit, des uns ou des autres, qui ait commencé, ils peuvent se glorifier mutuellement d'avoir marché ensemble.

On sait que la Russie ne paraît nullement disposée à reconnaître le gouvernement de Madrid. Voici par quelles raisons, en se plaçant au point de vue même du droit révolutionnaire, le Nord explique cette attitude :

« Le général Moriones paraît avoir payé très-cher le léger succès qu'il a obtenu à Oteiza, et les carlistes qui se trouvent en face de lui viennent d'être renforcés de dix bataillons. Qu'advient-il à Madrid si le prétendant remportait une victoire ? Le pouvoir du maréchal Serrano ne risquerait-il pas d'en être sérieusement atteint ? »

La reconnaissance de son gouvernement par les puissances européennes serait-elle à elle seule une garantie de solidité, et suffirait-elle pour l'assurer contre les effets du vif mécontentement que produirait dans la population et dans l'armée un nouvel insuccès ? Rien n'est moins certain. Et si, au lendemain de sa reconnaissance officielle par les cabinets, il arrivait au gouvernement du maréchal Serrano d'être renversé, que deviendrait l'autorité morale de l'Europe, cette même autorité morale dont on attend des résultats si merveilleux pour le rétablissement de la tranquillité au-delà des Pyrénées ?

On se meut manifestement dans un cercle vicieux. On invoque le prestige moral de l'Europe, et l'on ne s'aperçoit pas que ce prestige, on risque de le compromettre à jamais en le rendant solidaire d'un pouvoir qu'une seule bataille perdue peut faire disparaître. Cette considération est assez grave, nous semble-t-il, et d'ordre assez élevé, pour justifier les hésitations de certaines puissances, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir des antipathies, purement imaginaires d'ailleurs, pour le régime républicain.

Si le gouvernement de Madrid avait réussi à établir son autorité dans le pays, il y a longtemps que, républicain ou monarchique, il serait reconnu. On ne réclame plus aujourd'hui d'un gouvernement, pour le reconnaître, qu'il ait telle forme plutôt que telle autre ; on exige seulement qu'il réunisse tous les attributs d'un gouvernement régulier. Si l'on se départit de ce principe, très-large cependant et aussi libéral que possible, il est permis de se demander ce que deviendra désormais le droit public européen. »

Le fameux comité de salut public, institué à Lyon pendant les premiers mois du gouvernement de la Défense nationale, avait grevé le budget municipal d'une dépense de 8 millions et quelques mille francs pour mettre Lyon en état de défense, c'est-à-dire

pour faire fabriquer des chars à faux, des sacs-boucliers, des bombes incendiaires, etc., et pour organiser, sous prétexte de travaux de terrassement, une nouvelle édition des ateliers nationaux de 1848.

Il paraît que l'Etat, sur le rapport de M. Joubert, inspecteur général des finances, refuse de prendre à sa charge la majeure partie de cette somme, comme ayant servi à rémunérer des services complètement étrangers à la défense du pays, et qu'il ne veut accepter que le remboursement de deux millions. Les habitants de Lyon sont fort mécontents, et nous comprenons leur irritation : mais c'est uniquement aux collègues et amis de M. Barodet qu'ils auront à demander compte d'un gaspillage qui vient augmenter encore le déficit du budget déjà si obéré de la seconde ville de France.

M. Leverrier, membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire, a reçu mardi soir, à neuf heures, la visite de M. et de M^{me} de Cumont. Le ministre était accompagné de MM. Chauffart, son chef de cabinet, et Rivreau, chef adjoint. Il a été escorté dans sa visite par MM. les membres du conseil de l'Observatoire, qui lui ont fait admirer toutes les parties de ce monument et les merveilleux instruments qu'il renferme.

M. et M^{me} de Cumont, à qui les savantes explications de M. Leverrier ont permis de se rendre un compte exact de tout ce qu'ils avaient sous les yeux, n'ont pas voulu quitter l'Observatoire sans féliciter l'habile directeur et ses dévoués collaborateurs du talent dont ils font preuve et du zèle qu'ils déploient.

Le ministre était de retour à onze heures et demie.

On sait que M. Thiers est de retour de son voyage à Cauterets. Après quelques jours de repos, il repartira pour la Normandie.

A ce propos, on nous affirme que le motif des voyages de l'illustre vieillard n'est rien moins que politique. Il court la province uniquement comme placier de la liqueur du Bon patriote.

M^{me} Benjamin Raspail, belle-fille du célèbre chimiste-politique, vient de mourir à Caçhan, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

VOYAGE

DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

On lit dans le Journal officiel :

Le maréchal président a été reçu à la gare de Saint-Malo par le sous-préfet et les municipalités de Saint-Malo et de Saint-Servan, qui lui ont présenté leurs félicitations. Le maréchal est alors monté à cheval, et, entouré d'un brillant état-major, il a fait son entrée dans la ville.

La réception faite au maréchal par la population a été magnifique ; toutes les maisons étaient pavoisées, une foule immense se pressait partout sur son passage et l'accueillait de ses acclamations enthousiastes.

Après avoir passé en revue le 17^e de ligne, les douaniers et les pompiers, le maréchal s'est rendu en voiture à la sous-préfecture, où a eu lieu la réception des fonctionnaires.

Le président du tribunal de commerce a lu un discours qui a donné au maréchal président l'occasion de rappeler avec fermeté qu'il tenait de l'Assemblée nationale le pouvoir pour sept ans, et d'affirmer de nouveau que pendant sept années il maintiendrait l'ordre et la sécurité.

Dans la soirée, le maréchal est sorti en voiture sans escorte, la foule l'entourait empressée et respectueuse, en poussant d'immenses exclamations.

La ville était illuminée ; un feu d'artifice a été tiré, suivi d'une retraite aux flambeaux.

Ce matin, le maréchal a visité la mairie et l'église de Saint-Servan ; accompagné des ministres des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, il est monté à bord d'un yacht de plaisance pour parcourir la rade et étudier sur place son importante question relative au port.

A dix heures, le maréchal président quittait Saint-Malo, après avoir exprimé aux personnes qui l'entouraient combien il était satisfait de l'accueil qu'il venait de recevoir.

Arrivé à Rennes à onze heures et demie, le maréchal était reçu à la gare par les autorités et la députation d'Ille-et-Vilaine.

Après avoir déjeuné à la préfecture, le maréchal a passé en revue, au Champ-de-Mars, trois régiments d'artillerie, les 7^e, 10^e, 28^e, 44^e de ligne, le 49^e chasseurs à pied (dépot), les gendarmes et les pompiers. Il est ensuite revenu à la préfecture, où les fonctionnaires et les corps constitués ont eu l'honneur de lui être présentés. M^r l'archevêque de Rennes a adressé au maréchal l'allocation suivante :

« Monsieur le maréchal,

« J'ai l'honneur de vous présenter les respectueux hommages de mon chapitre et de MM. les curés de ma ville métropolitaine. C'est avec empressement que nous venons saluer votre entrée sur cette noble terre de Bretagne, dont les enfants ont encore si bien conservé le respect de l'autorité, parce qu'ils sont toujours restés fidèles aux traditions chrétiennes de leurs aïeux.

« Le plus loyal concours du clergé breton vous est acquis, monsieur le président, dans la sphère de son ministère de conciliation et de paix, pour vous faciliter l'accomplissement de la belle mais difficile mission que votre patriotisme seul vous a fait accepter : celle de rendre à notre chère patrie le calme et la prospérité. »

Le maréchal a vivement remercié M^r l'archevêque de Rennes ; il a également remercié le premier président de la cour qui l'a complimenté au nom de la cour de Rennes et a exprimé sa confiance dans le gouvernement du maréchal.

Le maréchal a visité dans l'après-midi le Jardin des plantes ; le soir, un grand dîner a eu lieu à la préfecture ; il a été suivi d'une nombreuse et brillante réception.

A Rennes, comme à Saint-Malo, la population se pressait sur les pas du maréchal président, sympathique et respectueuse.

Rennes, 20 août, 11 h. 25 matin.

Hier soir, la ville était illuminée. Après le dîner officiel, le maréchal de Mac-Mahon s'est promené quelques instants à pied sur la place de la préfecture, dont les illuminations étaient très-brillantes.

Il y a eu ensuite, à la préfecture, de nombreuses réceptions. Le Président s'est entretenu avec les autorités des besoins du département.

Ce matin, le maréchal a visité l'imprime-

rie Oberthur, la caserne, l'arsenal et la cathédrale, où il a été reçu par l'archevêque et son chapitre.

Il a visité ensuite le palais de justice, où il a été reçu par la cour en robe.

Le maréchal quittera Rennes à midi 20. Il s'arrêtera pour visiter le haras de Lamballe et arrivera à Saint-Brieuc vers 3 heures.

Nouvelles extérieures.

BELGIQUE.

En Belgique, on vient de commencer le démantèlement de la citadelle d'Anvers, construite il y a environ trois cents ans, par ordre de Philippe II et sur les conseils du duc d'Albe, alors qu'il était encore gouverneur des Pays-Bas.

La démolition de cette citadelle, rendue à jamais célèbre par les sièges qu'elle a soutenus en 1830 contre les Hollandais, en 1832 contre les Français, n'a aucune portée politique ni militaire. Il y a trois siècles, un quartier de la ville était démolie pour permettre l'érection de cette forteresse; aujourd'hui, la citadelle disparaît pour faire place à une vie nouvelle, pour permettre l'affranchissement de l'Escaut et l'élévation au premier rang du port et du marché de la vieille cité flamande. La famille royale a présidé à la démolition de la partie sud; c'est le roi en personne qui a donné le premier coup de pioche.

ALLEMAGNE.

La *Nurnberger Presse* avait annoncé récemment qu'un individu rôdant d'une manière suspecte autour de la maison habitée par le prince de Bismark, à Kissingen, aurait été arrêté et qu'on aurait saisi un poignard qu'il portait sur lui.

La *Reichszeitung* confirme le fait de la *Nurnberger Presse* et ajoute que l'individu arrêté se nomme K. J. Bester, tailleur, né à Mitweida (Saxe). Il a été conduit à Schweinfurt où l'instruction se poursuit.

De son côté, la *Gazette de Francfort* assure que l'individu arrêté récemment à Kissingen, dans des circonstances suspectes, n'était nullement armé d'un grand poignard, mais bien d'une grande aiguille, faisant partie des accessoires de son métier, puisqu'il est tailleur.

L'ÉVASION DU MARÉCHAL BAZAINE.

Le *Figaro* publie de l'évasion un récit circonstancié qu'un de ses rédacteurs a recueilli de la bouche même de M^{me} la maréchale Bazaine, et qu'elle-même a authentiqué de sa signature.

Nous croyons devoir reproduire ce récit à titre de document. Déjà plusieurs journaux s'inscrivent en faux contre la version de M^{me} Bazaine.

D'après la *Presse* qui s'exprime en termes très-affirmatifs, les choses se sont passées tout différemment et surtout beaucoup moins dramatiquement que les lettres envoyées de Cologne ne le disent. L'évasion se serait effectuée de la manière la plus prosaïque, à l'aide de la complicité soudoyée de plusieurs gardiens. Cette feuille s'exprime du reste en ces termes :

« On est certain maintenant que le maréchal Bazaine s'est évadé avec la complicité et la connivence de la plupart des gardiens du fort Sainte-Marguerite. Nous croyons savoir que les charges les plus accablantes pèsent sur certains des employés de la prison et que l'enquête révélera des détails fort peu honorables pour certains des complices de l'évasion. »

La *Presse* dit enfin :

« Le rapport du général Lewal fera bientôt connaître tous les détails de cette évasion dont M^{me} Bazaine a cherché à travestir les circonstances. »

RÉCIT DE M^{me} BAZAINE.

« Je voyais avec douleur, depuis un certain temps, que la santé de mon mari allait en s'affaiblissant, sous l'influence de la prison et de l'ennui. Un jour, je le priai, je le suppliai, presque à genoux, de me laisser partir pour Paris faire une démarche personnelle auprès du maréchal de Mac-Mahon.

« Il y consentit, non sans beaucoup de difficultés.

« Je vins donc à Paris. Ma démarche se fit exactement comme vous l'avez rapporté dans le *Figaro*. Le Maréchal fut assez froid à mon égard.

« Je lui rappelai que mon mari avait été son camarade, son chef, et qu'il avait glorieusement porté l'épaulette française pendant quarante-deux ans. Je lui dis que, s'il avait le droit de le fusiller, il n'avait pas le droit de le torturer moralement pour le reste de ses jours.

« Mon beau-frère était avec moi. Il ajouta, qu'en venant joindre sa voix à la mienne, il remplissait une promesse solennelle faite à Cannes, au lit de mort de sa femme, tuée par toutes ces douleurs.

« Le maréchal de Mac-Mahon resta inébranlable. Il se borna à nous dire qu'il comprenait bien notre demande, mais qu'il ne pouvait rien, qu'il nous laissait cependant l'espoir.

« L'espoir, lui répondis-je, appartient à Dieu, et il le donne à tout le monde.

« J'avais dit à mon mari que, dans le cas où j'échouerais à Versailles, il devait, au nom de ses enfants, se déterminer à l'évasion. Et, pour lui apprendre le résultat de mes démarches, nous étions convenus que, si je lui écrivais : *je suis contente*, cela signifierait que je n'avais pas réussi.

« Voici comment je communiquais avec mon mari. J'écrivais avec de l'encre sympathique à l'intérieur de l'enveloppe, décachée. Le directeur se contentait de couper la partie supérieure de l'enveloppe, retirait la lettre, la lisait et la remettait dans l'enveloppe, pour la donner à mon mari. Celui-ci n'avait plus qu'à décoller le papier, et à le chauffer avec de la bougie, pour faire ressortir ce que j'avais écrit.

« J'écrivis donc au maréchal Bazaine que j'allais partir pour Spa, afin de donner le change, puis que j'irais à Gènes fréter un petit bateau, pour le chercher à l'île Sainte-Marguerite. Je lui disais de s'occuper de tous ses préparatifs, de bien faire attention tous les soirs à partir du 30 juillet, et de regarder, à sept heures, vers le golfe Juan. S'il apercevait un petit bateau, d'où l'on ferait des signes, il saurait ce que cela voulait dire, et essaierait de sortir de sa prison.

« Il n'y avait pas de jour fixé à l'avance. Le petit bateau viendrait tous les soirs, jusqu'à ce que le maréchal ait pu nous rejoindre.

« Sur cela, je vins à Spa. J'y trouvai mon neveu, M. de Rull, et je lui communiquai mon projet.

« M. de Rull est un jeune homme dont je connaissais le caractère et l'énergie. Il a de la fortune; il est indépendant; sa situation lui permettait donc d'affronter une entreprise comme celle-ci.

« Il y consentit en effet, mais j'y mis une condition, c'était que nous ferions tout par nous-mêmes, que nous ne prendrions personne, pas même de matelot pour conduire la barque qui servirait à l'évasion.

« J'installai mes enfants dans cet hôtel, et je partis avec mon neveu pour Gènes.

« Là nous louâmes un bateau à la compagnie Peirano Danovaro. Le prix était de mille francs par jour, à la condition que le bateau serait à notre entière disposition, la nuit, le jour, qu'il irait partout où nous voudrions, et que surtout il ne prendrait aucun passager.

« Le samedi matin, 8 août, à cinq heures, ayant couché à bord, nous partîmes du port de Gènes.

« Nous arrivâmes à Port-Maurice. Des agents de la compagnie nous proposèrent de nous conduire à la tour de l'église, d'où l'on aperçoit un magnifique panorama. Nous acceptâmes. Je me souvins en ce moment, d'avoir inscrit, sur les murs de la tour, mon petit nom de *Joséfa*, celui dont je signe habituellement mes lettres.

« Le soir nous revînmes à bord, extrêmement fatigués. Depuis la veille déjà, le temps était épouvantable sur la mer.

« Le dimanche matin, à 8 heures, nous partîmes pour San-Remo. Nous étions tous les deux malades à mourir du mal de mer. Je souffrais tellement, pour ma part, que je dus me faire descendre sur la plage. Arrivée là, défaillante, désespérée, je me mis à pleurer comme un enfant.

« Je n'avais pas mangé depuis la veille, à cause de ce maudit mal de mer. La seule chose que j'avais pu prendre était quelques morceaux de glace qu'on me mettait de temps à autre dans la bouche.

« On me conduisit à l'hôtel de San-Remo. Je me couchais et je pus dormir quelques heures.

« Enfin, à trois heures de l'après-midi, je repartis, avec mon neveu, de San-Remo. Nous étions parfaitement décidés à tenter ce soir-là notre entreprise. C'était dimanche. Il y avait moins de barques de pêcheurs à la mer que durant la semaine. C'était une chance de plus pour nous.

« À sept heures, nous étions dans le golfe Juan.

« Il ne faut pas oublier que le capitaine de notre bateau ne savait absolument rien. Je lui dis, sans avoir l'air d'y attacher de l'importance, que nous étions un jeune ménage dans la lune de miel et que nous avions passé l'hiver à Cannes. Je lui montrai même du doigt, au hasard, sur la côte, une villa, en lui disant :

« Tenez, c'est là où nous habitons. »

« J'ajoutai que nous allions y chercher un vieux domestique, et peut-être aussi le capitaine une patente pour deux personnes de plus à mon service. J'indiquai Nice comme direction, afin de ne donner lieu à aucun soupçon.

« Quand la patente fut réglée, nous demandâmes au capitaine le canot du bord, avec deux matelots. Ils nous conduisirent sur la côte, un peu avant d'arriver à la pointe de Croisette, du côté du golfe Juan. Nous les avons laissés dans un endroit que je me rappelle parfaitement, à cause d'un petit escalier qui sert au débarquement.

« Nous tenions à nous débarrasser de ces deux matelots, pour rester fidèles à notre plan, qui était de ne compromettre absolument personne.

« Cependant, nous ne nous préoccupions pas trop de chercher une autre barque, parce que nous nous disions : s'il le faut absolument, nous nous servirons de ces gens-là.

« Nous fîmes une petite promenade sur la côte, demandant la route, parce que nous ne connaissions pas le pays.

« Nous aperçûmes une femme dans un jardin.

« Bonne femme, lui criai-je, avez-vous une barque à nous louer ?

« Elle nous répondit qu'elle en avait une, mais qu'elle ne voulait pas nous la louer.

« Plus loin, un homme à qui nous fîmes la même question, nous dit : oui, mais à la condition que vous preniez un marin avec vous.

« Cela ne pouvait nous convenir. Nous discutons avec lui, lui disant que nous ne voulions pas nous éloigner de la côte, que nous savions conduire. Il refusait toujours. À la fin, je tire un louis de ma poche, et je prie mon homme d'aller me chercher de la monnaie.

« Pendant qu'il courait, nous sautons dans la barque et nous filons le plus rapidement possible, sans attendre sa permission.

« Rul se mit à ramer, tournant le dos au fort Sainte-Marguerite. Moi, au contraire, je lui faisais face.

« Mon neveu ne savait pas très-bien ramer; moi, je ne le sais pas du tout. Aussi, au bout d'une minute, j'avais déjà mêlé mes rames avec les siennes, ramant à contre sens, si bien que le bateau allait tout de travers, et que nous avions toutes les peines du monde à avancer dans la direction du fort.

« Rul me dit de ne garder qu'une seule rame; de cette façon je réussis à moins contrarier son mouvement.

« Nous arrivons en face de l'île. Il y avait de la lumière dans la petite maison qui est située au bas de l'escalier du fort. Tout à coup, voilà cette lumière qui s'éteint.

« — Nous sommes perdus ! m'écriai-je. On nous aura reconnus, et on éteint la lumière pour venir à nous.

« Rul me tranquillisa comme il put. Il faisait tellement noir que nous ne voyions plus de quel côté du fort nous nous trouvions.

« Avec cela, des marins novices, comme nous deux, ne faisaient pas beaucoup de chemin. Nous mîmes deux heures pour parcourir un espace de douze cents mètres à peine.

« Il pouvait être dix heures moins un quart, quand nous arrivâmes au pied du fort.

« Par où aborder ? Nous ne le savions guère. Enfin, je distinguai la guérite du coin de la terrasse, et je dis à Rul :

« — Voici le côté du golfe Juan. C'est sur la gauche que nous devons nous diriger.

« Nous approchons des rochers. Je relève la tête, et, en voyant leur hauteur effrayante, je me pris à désespérer de notre entreprise, et j'éclatai en sanglots.

« — Je suis une folle ! m'écriais-je ; je vais compromettre inutilement la vie de mon pauvre mari. Mon Dieu ! que je suis malheureuse !

« Rul, lui, ne perdit pas un seul instant son sang-froid.

« — Remettez-vous, Joséfa, me disait-il. Nous ne pouvons pas rester là. La mer va de toutes nos forces.

« En effet, la barque allait au hasard, ballottée par les vagues. Je ne comprenais pas encore aujourd'hui comment nous pûmes sortir de là.

« Tout-à-coup, nous entendons un petit bruit sec.

« — Entendez-vous ? me dit Rul.

« — Oui !

« — Je suis sûr qu'il descend.

« Une seconde après, nouveau bruit. On dirait d'un corps qui glisse. Il nous semble entendre une corde remuer et frapper sur les rochers.

« Enfin, j'aperçois, malgré l'obscurité, une grosse masse descendre lentement le long du fort.

« Vite, je tire une allumette de ma poche et je l'allume devant ma figure, afin qu'on puisse me reconnaître.

« Le maréchal vit la lueur, et me répondit en faisant partir, lui aussi, une allumette. Il était encore à une grande hauteur, et j'étais tellement terrifiée, que je me dis encore, mais en moi-même cette fois :

« — Il ne pourra jamais arriver au bas.

« Enfin, nous ramons, nous ramons, nous approchons autant que nous pouvons.

« J'entendais alors distinctement le bruit d'un frôlement sur la corde. J'avais les yeux fixés sur le maréchal, que je voyais descendre, lorsque, tout à coup, il me semble qu'il disparaît entre deux énormes pierres.

« Cette fois, je crus tout fini : je regardai Rul et je m'écriai en espagnol :

« — *Se mató* (il s'est tué).

« Je ne sais ce qui se passa dans l'instant qui suivit.

« Quand je revins au sentiment de la situation, je vis le maréchal dans l'eau, tantôt nageant, tantôt se cramponnant aux rochers. Rul lui jeta la corde qui se trouvait dans la barque. Le maréchal la saisit et put approcher un peu. Mais comme il perdait ses forces, et qu'il se soutenait à la corde pour ne pas être entraîné par les vagues, nous crûmes que son poids allait faire chavirer la barque. Ce fut un moment horrible. Je me plaçai du côté opposé pour faire contre-poids.

« Enfin Rul put saisir le maréchal, l'enlever et le jeter dans la barque. Le maréchal y roula plus qu'il n'y entra.

« Son premier mot fut celui-ci :

« — Ah ! mes enfants ! comme vous m'êtes dévoués !

« L'émotion l'empêcha d'en dire d'avantage.

« Ce n'était pas, d'ailleurs, le moment de se répandre. Il fallait partir au plus tôt. Le maréchal et Rul prirent chacun une rame et dirigèrent la barque dans la direction de l'endroit où nous avions laissé les deux matelots italiens.

« Ignorant l'endroit précis où ils étaient, nous longeons la côte avec d'énormes difficultés. Le maréchal n'avait plus la force de ramer. Il perdit même une rame sur un rocher. Enfin, nous accostons, et nous trouvons les matelots fort inquiets de nous.

« Nous leur racontons que nous les avons perdus, et que nous les avons longtemps cherchés.

« Mon neveu et mon domestique ont ramé, ajoutai-je, et moi, je tenais le gouvernail.

« Les matelots ne nous firent, du reste, aucune question. Ils tirèrent notre barque sur le bord de la mer, et nous partîmes tous dans leur canot pour rejoindre le *Ricasoli*.

« Il était minuit et demi ou une heure moins un quart, lorsque nous nous retrouvâmes sur son bord. Tout le monde dormait, excepté le contre-maître.

« Rul alla réveiller le capitaine et lui dit :

« — Nous avons changé d'idée. Nous voulons aller à Gènes au lieu d'aller à Nice, afin de demander à la compagnie la permission d'aller à Naples.

Le capitaine répondit :
— Mais ma patente est pour Nice. Je ne puis pas aller à Gènes.
— Une discussion assez vive s'engagea alors entre nous et lui.
— La compagnie vous a mis à notre disposition, lui dis-je. Il faut que vous exécutiez nos ordres.
— Ce langage formel décida le capitaine à obéir. Il mit le cap sur Gènes. Il était une heure.
— Au moment de rentrer dans nos cabines, je dis légèrement au capitaine :
— Je vous recommande le vieux domestique que je viens d'amener.
— Vers onze heures, nous étions arrivés à Gènes.

— Au moment de débarquer, je remis au maréchal mon manteau, un sac de voyage et une petite malle, en lui disant :
— Tenez, Pierre, prenez tout cela.
— Le capitaine m'entendit et n'eut pas le moindre soupçon de la qualité de mon vieux Pierre.

— Nous primes un léger déjeuner à l'hôtel des Quatre-Nations, puis nous partîmes, le même jour, pour Milan. Nous avons passé la nuit du lundi au mardi à l'hôtel de la Grande-Bretagne.

— Mardi, nous étions à Côme. Nous traversons le lac sur un bateau à vapeur ; nous débarquons à Colico, d'où une voiture nous conduisit à Chiavenna. Pour passer le Splügen, nous primes trois places dans le coupé de la diligence. Enfin nous arrivons à Coire, et de là, par le chemin de fer, à Constance.

— Bien que le maréchal n'eût pas gardé son rôle de vieux domestique depuis Gènes, il n'avait encore été reconnu par personne. C'est à Constance seulement, en descendant du chemin de fer, que son incognito fut découvert. Tout le monde le salua, du reste, avec beaucoup de respect.

— En passant à Constance, nous voulûmes rendre une visite à l'Impératrice et au Prince impérial, qui se trouvaient à Arenenberg, tout près de là.

— Cette visite fut très-courte. C'était une simple visite de politesse, où le cœur était tout et la politesse rien. Le maréchal resta donc sur la plus grande réserve.

— Enfin, vendredi soir, nous sommes arrivés à Cologne, où mon mari se trouve encore aujourd'hui, à l'hôtel du Nord. Nous n'avons point encore décidé l'endroit où nous nous retirerons.

Un peu fatiguée par l'animation avec laquelle elle m'avait fait ce récit, M^{me} la maréchale Bazaine se reposa quelques instants.

— Si je ne craignais d'abuser de votre bienveillance, lui dis-je, je vous prierais de compléter cette dramatique histoire, en me racontant ce qui s'est passé du côté du maréchal, dans le fort Sainte-Marguerite, jusqu'au moment où il vous a rejoints dans votre barque.

La maréchale accéda volontiers à ma demande.

— Ce que vous désirez-là, dit-elle, le maréchal lui-même vous l'aurait raconté, si vous aviez voulu pousser jusqu'à Cologne. Mais il m'est facile de le remplacer.

— J'avais moi-même apporté au maréchal, dans sa prison, une ceinture avec un crochet en fer, pour qu'il pût l'accrocher à sa corde et se soutenir ainsi plus facilement en l'air.

— Sa corde, longue de 27 mètres, était préparée depuis plusieurs jours. Elle était faite avec les ficelles qui entouraient nos malles ; nous en avions mis naturellement le plus possible.

— Le maréchal, prévenu, comme je vous l'ai dit, regardait tous les soirs, à sept heures, vers le golfe Juan.

— Aussitôt qu'il nous eût aperçus, dans la soirée de dimanche, il alla attacher sa corde à l'endroit préparé d'avance par lui.

— Il y avait, dans le mur de la terrasse, une gargouille dont le maréchal avait nettoyé le conduit avec les pointes de son râteau de jardinage. Il y passa la corde et attachait le bout à une barre de fer placée en travers de la gargouille et recouverte de terre.

— Pendant ce temps, M. Marchi, directeur de la prison, était en train de dîner. Il vint, ensuite, se promener avec le maréchal et le colonel Villette ; on causa tranquillement.

— Vers dix heures moins un quart, le maréchal dit :

— Je suis un peu fatigué. Je me coucherai ce soir de meilleure heure.

— Puis il salua le colonel Villette et M. Marchi, en leur disant : bonsoir.

— Le directeur rentra dans ses appartements, persuadé que le maréchal rentrerait aussi dans les siens. Mais ce dernier, mettant la main sur le petit banc vert de la terrasse, auprès duquel il se trouvait, l'enjamba et gagna, à quatre pattes, le bord opposé de la terrasse où était la corde.

— Il était temps, car, à dix heures, le factionnaire de nuit devait arriver, et, dès lors, l'évasion était impossible.

— Quand le gardien vint pour tirer le verrou extérieur de la chambre du maréchal, il crut évidemment que ce dernier était rentré et peut-être couché. Il ne s'en inquiéta pas davantage.

— Le maréchal me dit, plus tard, qu'il avait été réellement effrayé, quand il regarda le gouffre au-dessus duquel il planait. A une certaine distance, la corde n'était déjà plus tendue par le poids de son corps. Le vent le ballotait, le poussait à droite et à gauche, contre les rochers et les broussailles. Aussi arriva-t-il en bas couvert de contusions et les mains en sang. Ses vêtements étaient déchirés ; son pantalon en particulier n'était plus qu'une loque. Nous l'avons emporté ici comme souvenir.

— La ceinture à crochet que je lui avais fournie lui fut très-utile. Elle lui permit, en particulier, de se tenir un instant suspendu par une seule main, et de chercher, dans la poche de son gilet, une petite boîte d'allumettes, pour répondre à mon signal.

— Le maréchal me disait à Gènes : Je ne recommencerais jamais une pareille opération, quand même je devrais terminer ma vie en prison.

— J'avais oublié un détail. Vous savez que je suis un peu superstitieuse, comme toutes les Mexicaines. Je portais dimanche soir, à mon cou, un collier de grosses graines d'ambre. Je dis à mon mari, en arrivant à Gènes :

— Je donnerai ce collier à ma fille, pour qu'elle le porte toute sa vie. Je suis sûre qu'il lui portera bonheur. C'est le collier que vous pouvez voir au cou de ma petite Eugénie.

Quand la maréchale eut terminé son récit, le rédacteur du *Figaro* ne put s'empêcher de la féliciter de son héroïsme. Elle répondit modestement : « Mais, Monsieur, je n'ai fait que mon devoir. »

Et lorsque notre confrère prit congé de la maréchale, elle lui prit les mains et lui dit avec force :

— Je vous ai raconté toute la vérité. Je défie qui que ce soit de me contredire, et vous verrez que l'enquête me donnera raison. D'ailleurs, ceux qui me connaissent savent si je suis capable de dire autre chose que la vérité.

UNE LETTRE DE BAZAINE.

On lit dans le *Gaulois* :

Certains journaux persistent, avec une mauvaise foi inqualifiable, à soutenir que le maréchal Bazaine avait donné sa parole d'honneur de ne pas s'évader. Voici, sur ce point, la déclaration du maréchal lui-même. Elle est extraite d'une lettre autographe qu'on veut bien nous communiquer :

« Cologne, 16 août.

» Mon cher monsieur,

» La maréchale me charge de vous envoyer copie de la lettre qu'elle a écrite au ministre de l'intérieur. C'est son style, quoique cette copie soit de ma main. Mais je n'avais rien à y changer, et je ne devais rien y changer.

» Des journaux disent que j'avais donné ma parole de ne pas m'évader. C'est faux ! On ne me l'a jamais demandée et je ne l'aurais pas donnée...

» Mille amitiés.

» Maréchal BAZAINE. »

La *Perseveranza* rapporte que Bazaine a adressé au prince Humbert une lettre dans laquelle il s'excuse de ne pas s'être présenté à son passage à Milan pour offrir ses hommages au prince royal, en disant qu'après avoir recouvré sa liberté il avait désiré avant tout revoir ses enfants.

On lit dans l'*Univers* :

Une personne digne de toute confiance veut bien nous communiquer l'extrait suivant d'une lettre que vient de lui écrire M. le maréchal Bazaine :

« Cologne, le 18 août.

» Mon cher ami,

» Me voici enfin dehors, grâce à la Providence divine, car sans elle cette difficile entreprise n'aurait pas réussi. Je vais rejoindre la maréchale à Spa et revoir mes chers enfants ; puis, après un repos qui m'est nécessaire, car je suis encore tout contusionné et tout rompu, nous irons probablement en Angleterre.

» Remerciez bien les personnes de notre connaissance pour l'intérêt qu'elles ont pris à mon sort.

» Mes mains sont encore gonflées et j'ai de la peine à écrire.

» Adieu. Maréchal BAZAINE. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur, etc.

Attendu le décès de M. Beulé, membre de l'Assemblée nationale pour le département de Maine-et-Loire,

Décède :

Art. 1^{er}. — Les électeurs du département de Maine-et-Loire sont convoqués pour le dimanche 13 septembre prochain, à l'effet d'élire un député à l'Assemblée nationale.

Art. 2. — Les opérations électorales auront lieu suivant les formes déterminées par le décret du 2 avril 1873 ci-dessus visé.

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Laval, le 18 août 1874.

Maréchal DE MAC-MAHON,
duc de Magenta.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'intérieur,
Général DE CHABAUD LA TOUR.

LE CONCERT SUR LA LOIRE.

Nous ne pouvons que féliciter la musique des sapeurs-pompiers de l'heureuse inspiration qu'elle a eue de nous donner hier une soirée musicale sur la Loire. L'effet produit a été admirable, et les éloges les plus chaleureux n'ont manqué ni à la bonne exécution, ni à la décoration du bateau qui portait les jeunes artistes.

Il y avait une cloison pour protéger les exécutants, et elle portait en lettres de feu : MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS. Depuis bien des années, la Loire n'avait vu sur ses rives une affluence aussi considérable : la cale du quai de Limoges, le chemin de halage, la chaussée depuis le théâtre jusqu'à la hauteur de la rue de la Tonnelles, le pont Cessart, étaient garnis d'une foule compacte qui a vigoureusement applaudi les divers morceaux du programme, et plus particulièrement le *Rayon d'or*, la *Reine Berthe* (deux charmantes ouvertures), puis la *Chasse aux Isards*, pour les chœurs, et la grande valse de *Séville*. Ce dernier morceau, pour orchestre à cordes, et de la composition de M. Casas, professeur de musique, qui tenait le piano, a été un véritable triomphe.

Le temps s'est mis de la partie : le ciel était pur, le vent violent qui avait soufflé toute la journée avait cessé, aussi les amateurs n'ont-ils rien perdu de l'harmonie.

Honneur donc à M. Halbert, qui a obtenu en si peu de temps un si brillant résultat ; honneur aux amateurs qui sont venus lui apporter leur concours pour les chœurs ; honneur aussi aux jeunes gens qui composent la musique des pompiers de notre ville.

Une seule observation était faite : pourquoi et à propos de quoi, hier soir, tout cet appareil de fête ? Ces jeunes gens auraient pu se faire entendre samedi dernier ; il y avait de nombreux étrangers à Saumur et ils ne pouvaient douter de leur succès.

Une autre fois, nous en sommes certain, nous pourrions compter sur eux.

D'ailleurs, des fêtes comme celle que nous avons eue hier soir seront toujours accueillies avec un véritable plaisir par la population saumuroise.

Demain soir, la musique des sapeurs-pompiers fera une retraite aux flambeaux ;

ce sera une nouvelle occasion de se faire applaudir. Nous pouvons prédire qu'il y aura foule sur son passage et à sa suite.

Le ministre de l'intérieur vient de rappeler, dans une circulaire envoyée aux préfets et aux sous-préfets, que toutes les demandes adressées à l'autorité doivent être écrites sur papier timbré. Magistrats et fonctionnaires de l'administration devront refuser de légaliser les pétitions ou demandes non timbrées.

Sont dispensées de cette formalité les demandes de secours en argent ou en nature, les demandes en décharge de contributions et les réclamations relatives à la liste électorale.

Nous apprenons une triste nouvelle, dit l'*Union de la Sarthe*, la mort subite de M. de Saint-Chereau, président du tribunal civil de La Flèche.

M. de Saint-Chereau assistait à la réception au Mans du maréchal de Mac-Mahon.

De retour à La Flèche par le train de lundi soir, il est mort quelques heures après être rentré chez lui.

AVIS.

Pendant les deux jours de courses, comme les années précédentes, une passerelle sera établie sur le Thouet au bac de Baugneux.

MAIRIE DE VARENNES-SOUS-MONTSOREAU.

Le maire de la commune de Varennes-sous-Montsoreau fait savoir que l'assemblée de Varennes, dite de Saint-Louis, aura lieu cette année le dimanche 23 août, et la foire le mercredi 2 septembre.

Aucun droit de place ne sera perçu.

Le Maire de Varennes,
ROUSSE.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnumérariat des postes auront lieu le jeudi 15 octobre prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter sans délai devant le directeur, chef du service des postes du département, à Angers, rue du Bellay, n° 32, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Les demandes ne seront admises que jusqu'au 8 octobre prochain inclusivement.

Chronique Agricole.

L'AGIOTAGE DES FARINES A PARIS.

Sous ce titre, l'excellente *Gazette des Campagnes* publie les renseignements qui suivent :

« Nous avons signalé, comme les autres journaux, la hausse effrénée et scandaleuse qui a poussé la cote des farines 8 marques à 83 fr. au moment où les farines supérieures aux 8 marques se traitaient au cours de 75 francs.

» Il paraît que cette hausse a été l'effet d'une manœuvre conduite par une ligue de trafiquants prussiens et russes. Leur but était de faire capituler les meuniers français à la liquidation de fin juillet en les obligeant à payer la différence entre ces cours auxquels ils avaient vendu fictivement faute de pouvoir livrer. La spéculation qui reposait sur cette impossibilité a abouti à la ruine de deux maisons, et à une perte considérable pour une autre maison assez puissante, heureusement, pour la subir sans être ébranlée.

» Le résultat a été aussi pour les consommateurs de payer le pain plus cher qu'il n'eût fallu pendant une quinzaine ; pour les cultivateurs il en est résulté un ralentissement dans la baisse inévitable des blés.

» Il est à désirer que nos négociants se mettent en mesure de ne plus se laisser tendre de pièges aussi grossiers. Avec un peu de clairvoyance, il leur eût été facile non seulement de l'éviter, mais d'y prendre les tendeurs eux-mêmes.

» Ce qui est plus désirable encore, c'est à se défier des gens d'outre-Rhin en tout et pour tout. Nos commerçants devraient s'apercevoir que rien de bon ne peut nous venir de ce côté-là, et que leur intérêt, à défaut de leur patriotisme, devrait les mettre sur leurs gardes. »

Pour les articles non signés : P. GODER.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. Henri CHANTILLY.

L'occasion des Fêtes qui auront lieu, à Saumur, les 23, 24 et 25 août.

3 Représentations seulement d'opéra,

Avec le concours d'Artistes des théâtres de premier ordre.

Dimanche 23 août 1874.

GALATHÉE

Opéra-comique en 2 actes, paroles de MM. J. Barbier et Carré, musique de Victor Massé.

Joué par M^{me} VAREZ, du Théâtre-Lyrique, MM. Fellingier, Emmanuel et Dujardin.

L'OMBRE

Opéra-comique en 3 actes, de Flotow.

Joué par M. BERTIN, 1^{er} ténor du théâtre de la Monnaie de Bruxelles, M^{me} Varez, Dujardin, et M. Paulus.

Ordre : 1. Galathée; 2. (à 9 h. 1/2), l'Ombre.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. »/».

Le piano sera tenu par un professeur du Conservatoire.

Pour éviter l'encombrement, on peut, dès aujourd'hui, retenir ses places pour les trois jours.

Mardi 25, à l'occasion du FEU D'ARTIFICE, il y aura, à 8 heures 1/2, un entr'acte suffisant pour laisser aux spectateurs la faculté d'y assister.

Au premier jour : le **Domino noir**, les **Charmeurs**, le **Caïd**, le **Postillon de Longjumeau**.

L'INJECTION SOLIDE,

du D^r PAILLASSON, séjournant plusieurs heures sur le mal, guérit infailliblement. Dépôt à Saumur, pharmacie CHEDEVERGNE.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^e,

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le **Dictionnaire de la langue française**, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 80^e fascicule, POR à POU, est en vente.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frimas, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75 000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 63,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de **Gastralgie**, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.

ÉPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdun, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre **Revalescière** m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ. Musicien au 65^e de ligne.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. — Les **Biscuits de Revalescière** en boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La **Revalescière chocolatée**, en boîtes de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMAN, épicière, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, épicière, la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e, 26, place Vendôme, à Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été.

Départs de Saumur pour Poitiers :

5 heures 45 minutes du matin.
11 — — — — —
6 — 10 — — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 40 minutes du matin.
10 — 35 — — — — —
5 — 35 — — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 AOUT 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin 72.	63	50	10	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	682	50	1 25	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	432	50	1 25
4 1/2 % jouiss. mars.	92	05	20	Crédit Mobilier.	282	50	2 50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	590		1 25
4 % jouissance 22 septembre.	75	50		Crédit foncier d'Autriche.	551	25	1 25	Société autrichienne, j. janv.	732	50	
5 % Emprunt 1871.	99	40	10	Charentes, 400 fr. p. j. août.	337	50	2 50	OBLIGATIONS.			
Emprunt 1872.	99	40	10	Est, jouissance nov.	500		1 25	Orléans.	500		
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	221	25	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	912	50	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée.	295		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	443	75	1 25	Midi, jouissance juillet.	625		6 25	Est.	291		
— 1865, 4 %.	477	50	2 50	Nord, jouissance juillet.	1082	50	2 50	Nord.	303		
— 1869, 3 % t. payé.	305	50		Orléans, jouissance octobre.	872	50	1 25	Ouest.	289		
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	277	50	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	575			Midi.	293		
Banque de France, j. juillet.	3880		20	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	905			Deux-Charentes.	267		
Comptoir d'escompte, j. août.	551	25		Compagnie parisienne du Gaz.	785			Vendée.	258	50	
Crédit agricole, 300 fr. p. j. juill.	487	50	7 30	Société Immobilière, j. janv.	24		1	Canal de Suez.	490		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265			C. gén. Transatlantique, j. juill.	268	75	1 25				
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	900										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)
9 — 01 — — — — — omnibus.
1 — 33 — — — — — soir.
4 — 12 — — — — — express.
7 — 27 — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-midi.
8 — 30 — — — — — omnibus.
9 — 50 — — — — — express.
12 — 38 — — — — — soir, omnibus.
4 — 44 — — — — — omnibus.
10 — 28 — — — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés.

1^{re}. COMMUNE D'ARTANNES.

1^o Quarante-quatre ares de vigne et luzerne, en Charazé, joignant au levant le petit chemin de Charazé et au nord Foulard.

2^o Environ 8 ares 50 centiares de vigne, en Godebert.

2^{me}. COMMUNE DE DISTRÉ.

3^o Environ 2 ares de terre, au fossé de la Dorée.

4^o Deux ares 75 centiares de terre, aux Chenevraux-de-Munet.

5^o Deux ares 75 centiares de bouillarderie, à la Fontaine-Saint-Martin, à Munet.

6^o Environ 50 centiares de bouillarderie, à prendre en commun dans la bouillarderie de Munet.

7^o Cinq ares 50 centiares de pré, dans la prée de la Roche.

8^o Une parcelle de bois, au bois de la Haye, à prendre dans un plus grand morceau.

3^{me}. COMMUNE DE SAINT-LAMBERT.

9^o Quatre parcelles de terre et rangées, dépendant des closiers de la Violetterie et de la Groseillerie, situées au bourg de Saint-Lambert.

S'adresser, pour visiter les biens d'Artannes et de Distré, à M. MOUQUIN, à Monet, et, pour visiter les autres biens de Saint-Lambert et pour traiter, à M^e MÉHOUS, notaire. (355)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

UNE MAISON

Située à gauche à l'entrée du Pont-Fouchard.

Actuellement occupée par M. Berger-Girault, aubergiste et boucher.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire. (368)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

HUIT MAISONS

Situées à Saumur;

Ci-après désignées :

1^o Une maison, place de la Bilange, n° 12, occupée par M. Pic;

2^o Une maison, rue Saint-Jean, n° 45, occupée par M^{me} Lardeux;

3^o Une maison, rue Saint-Jean, n° 41, occupée par M. Muray;

4^o Une maison, rue Saint-Jean, n° 59, occupée par M. Rayneau;

5^o Une maison, rue Saint-Jean, n° 37, occupée par M^{me} Besnard;

6^o Une maison, rue Cendrière, n° 4, occupée par M. Vaucel;

7^o Une maison, rue Cendrière, n° 6;

8^o Une maison, rue Cendrière, n° 3, occupée par M. Aubouin.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS. (569)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

MAISON

A Saumur, rue de la Visitation, n° 71.

Sept chambres à feu, plusieurs cabinets, grande cave pouvant contenir cent barriques, cellier, cour, puits, pompe.

S'adresser à M. CHAPIER ou à M. PIRON, dans la maison à vendre, ou à M^e CLOUARD, notaire. (556)

A VENDRE

OU A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

PROPRE AU COMMERCE

A Saumur, rue d'Orléans, n° 57 et 59,

Anciennement occupée par M. Milon, libraire.

Entrée en jouissance de suite. Facilités de paiement.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e RENOÜ, notaire à Neuillé.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

OU A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite.

L'HOTEL DE LA POSTE

A Saumur, quartier de la Croix-Verte, près la Gare.

Très-beaux et très-vastes bâtiments, écuries, remises et cours; vaste jardin appartenant à la maison principale, cours d'eau au bout.

Toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à M. BEIGNET, qui exploite l'hôtel, ou à M^e RENOÜ, notaire. (580)

A LOUER

Pour la St-Jean 1876.

GRANDE MAISON

PROPRE AU COMMERCE

Rue de la Petite-Bilange, occupée par M. Chaussepied, limonadier.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presle. (163)

UNE MAISON DE COMMERCE (nouveau et mercerie), des environs de Saumur, comme approuvé par le JURY, présentée, une

JEUNE FILLE de 14 à 16 ans, se destinant au commerce. Elle sera de suite logée, nourrie et blanchie. Inutile de se présenter sans de très-bons renseignements.

S'adresser au bureau du journal.

CHEMINÉES DE MARBRE.

M. LORRAIN

PLATRIER.

Rue d'Orléans, à Saumur,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ajouter à sa maison l'article **Cheminées de marbre** en tous genres, de tous styles et de toutes provenances, et réclame les ordres des personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, On demande un apprenti.

AVIS

Quatre compagnies d'assurances (incendie, vie, grêle et bétail) demandent un **Directeur** pour l'arrondissement de Saumur. Fortes remises ou traitement fixe. Il n'est pas indispensable d'habiter le chef-lieu. Ecrire à M. MARTET, 25, place du Ralliement, Angers. (595)

A VENDRE

BON CHIEN D'ARRÊT, brack, 28 mois, dressé, allant à l'eau. S'adresser à M. RAYÉ, menuisier à Fontevrault. (377)

PLUS DE HERNIES

Guérison Radicale
Plus de Bandages ni Pessaires
Méthode de P^r Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. MIGNAL-SIMON, Bandagiste-Herniaire, aux Herbiers (Vendée), genre et succès, sans et unique élève de P^r Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbiers (Vendée).

CHAUSSURES FABRIQUÉES

Grande baisse de prix.

VENTE EN LIQUIDATION

Rue Lenepveu, à Angers,

MAISON GUBAULT et C^e,

En face le Marché.

Prix marqués en chiffres connus.

CESSION du MATÉRIEL et de la MAISON

24 Machines à coudre. Matériel complet.

MAISON A LOUER

En totalité ou par parties.

GUÉRISON INSTANTANÉE
NEURALGIES (faciales) MIGRAINES
(non gastralgiques) OTALGIES (névralgies de l'oreille) MAUX DE DENTS (lors même qu'ils) AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur très-agréable et complètement inoffensive; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les Douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et des attaques d'APOPLEXIE. Il sera envoyé franco des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit. L'acheteur a chez lui le meilleur mode de GUÉRISON en laissant chez lui des Dépositaires spéciaux des flacons destinés à guérir instantanément dans la Pharmacie. — Flacon contenant triple : Prix, 2 fr. — Flacon contenant simple : Prix, 1 fr. — A Saumur, pharmacien Gabelin, rue d'Orléans, et de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.